



L'impact des migrations internationales sur l'éducation des jeunes enfants

Introduction

L'ampleur des migrations internationales a atteint un sommet historique. Le nombre des migrants internationaux dans les pays industrialisés a plus que doublé entre 1985 et 2005, ce qui a eu des conséquences tant pour les pays d'origine que pour les pays d'accueil. Dans certaines villes, comme Sydney, Moscou, Londres, Hong Kong, Dubaï ou Chicago, plus d'un million d'habitants sont nés à l'étranger. Aux migrations transfrontalières s'ajoutent les flux migratoires orientés des zones rurales vers les villes, qui font désormais eux aussi partie intégrante du processus de mondialisation. On considère que les taux de migration interne des dernières décennies correspondent à l'exode agricole le plus important de l'histoire mondiale. Les nouveaux arrivants, quelles que soient leur origine ou leur destination, peuvent faire peser une demande sans précédent sur les systèmes de santé, d'aide sociale et d'éducation. La présente note est consacrée à l'incidence des migrations internationales sur l'éducation des jeunes migrants, abstraction faite des circonstances de leur migration, et propose que soient élaborées et mises en œuvre des politiques spécifiques.¹

Les enfants migrants

Le nombre exact des jeunes enfants migrants dans le monde est inconnu. La diversité des modes de migration rend impossible d'en tenir un compte précis et la plupart des statistiques disponibles regroupent dans la même catégorie tous les enfants de 0 à 17 ans. Aux États-Unis, les enfants d'immigrés représentent 20 % de l'ensemble des enfants de moins de 18 ans. En Grèce, les enfants nés à l'étranger comptent pour 10 % des effectifs scolaires et, à Beijing, le nombre des enfants migrants d'âge préscolaire pourrait dépasser 300 000. Le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés estime que les enfants de moins de 5 ans représentent environ 11 % et ceux de 6 à 17 ans environ 32 % des personnes contraintes à migrer et des demandeurs d'asile, qu'ils soient ou non accompagnés de leur famille.

La migration a sur les jeunes enfants diverses formes d'incidences. Certains enfants émigrent avec leur famille, d'autres restent au pays et sont pris en charge par des tiers lors de l'émigration de l'un de leurs parents - ou des deux, d'autres encore sont envoyés à l'étranger avec l'un de leurs parents, tandis que l'autre parent reste travailler dans leur pays d'origine. L'émigration a un impact sur la vie des enfants, qu'elle ait pour cause une situation de détresse ou que les parents aient un bon niveau d'éducation et une certaine stabilité financière. Même s'ils sont nés dans leur nouveau pays, le statut d'immigrés de leurs parents a une incidence sur la vie des enfants. Bien que les jeunes enfants puissent être gravement marqués par la migration, les problèmes des adultes et des jeunes sont souvent plus urgents ou plus visibles. La recherche d'un logement, d'un emploi et d'une couverture sociale, ainsi que le souci de la scolarisation des jeunes, ont pour effet de limiter l'attention accordée aux traumatismes émotionnels des plus petits.

Des politiques prenant en compte les jeunes immigrés sont nécessaires

En premier lieu, la valeur de l'éducation et de la protection de la petite enfance (EPPE) est de plus en plus largement perçue dans le monde entier et de nombreux pays intensifient leurs efforts en vue de proposer des programmes destinés aux enfants de moins de 6 ans.

Des politiques spécifiques sont nécessaires pour faire en sorte que les jeunes migrants soient pris en compte par ces efforts, car les enfants immigrés sont souvent plus exposés au risque de souffrir d'un mauvais développement. Les enfants de 3 et 4 ans issus de familles immigrées ont moins de chances que les enfants des familles originaires du pays d'accueil de participer à des programmes préscolaires susceptibles de compenser certains de ces facteurs de risque.^{2, 3} Les parents immigrés peuvent choisir de confier leurs enfants à d'autres membres de la famille, mais le fait que les enfants ne participent pas à ces programmes peut également tenir au fait que les parents sont peu conscients des options possibles en matière d'EPPE, aux barrières linguistiques et culturelles et au manque de places pour les enfants immigrés dans les programmes existants. Les parents immigrés dont le statut est incertain peuvent également hésiter à entrer en contact avec les autorités, ce qui rend plus difficile encore de repérer ces enfants et de leur proposer des programmes d'EPPE.

Le droit des enfants immigrés à l'éducation et à l'identité

En deuxième lieu, la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant stipule clairement que tous les enfants ont droit à une éducation (article 28), laquelle doit notamment viser à leur inculquer le respect de leurs parents et de leurs valeurs culturelles et à les préparer à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre.⁴ L'article 8 de la Convention évoque le droit de l'enfant à une identité positive. Pour les enfants immigrés, le droit à une éducation et à une identité personnelle positive n'est qu'un début. L'importance de l'éducation des enfants du monde dans des situations de migration se manifesterà dans la main-d'œuvre de demain.

Des politiques qui se limitent à assurer la scolarisation dans des programmes d'EPPE ne suffisent pas. Elles devraient comporter des dispositions explicites consacrées à des questions pratiques telles que l'aide à l'apprentissage de la langue du pays hôte, une évaluation appropriée des besoins des enfants et la protection contre la discrimination. Quel que soit leur niveau d'éducation, de nombreuses familles immigrées, en particulier celles qui sont ethniquement différentes du groupe dominant, se heurtent, à des degrés divers, aux préjugés, au racisme, au rejet ou à l'indifférence. Même lorsque les enfants ont migré à l'intérieur d'un pays ou ne diffèrent pas ethniquement de leurs pairs majoritaires, ils connaissent souvent la ségrégation, les préjugés et la marginalisation en raison de leur accent ou de leur dialecte, ce qui leur rend difficile d'acquiescer ou d'entretenir une identité personnelle positive.

Réduire la marginalisation des immigrés

Les politiques nationales devraient s'appliquer à tous les enfants immigrés. Souvent, la ligne est floue entre les immigrés en situation légale, les demandeurs d'asile et les immigrés sans papiers. Pour ceux qui se préoccupent des jeunes enfants, cette ligne devrait être invisible et sans importance, car tout enfant a droit à une éducation de qualité, quelles que soient les circonstances qui l'ont conduit vers tel programme ou telle école. Les jeunes enfants ne doivent pas apprendre à concevoir la discrimination comme étant la norme pour eux-mêmes ou pour leurs pairs.

² Adams et Kirova, *op. cit.*

³ Capps, R. et al. (2004) *The Health and Well Being of Young Children of Immigrants*. <http://www.urban.org/>.

⁴ Nations Unies. *Convention relative aux droits de l'enfant*. Document A/RES/44/25 (12 décembre 1989).

¹ Cette note se fonde sur Adams, L. D. et Kirova, A. (dir. publ.) *Global Migration and Education: schools, children and families*, Laurence Erlbaum Associates www.routledge.com/education.

Les politiques relatives à l'éducation des enfants immigrés devraient traiter clairement de l'apprentissage de la langue, de la formation des enseignants et de l'élaboration de programmes et de matériels didactiques appropriés. Les enfants qui bénéficient de l'EPPE entament une longue ascension et ont besoin de commencer une intégration linguistique qui les aidera dans la transition vers la scolarisation formelle. Le fait de ne pas maîtriser la langue d'enseignement se traduit par une moindre réussite scolaire ; un mauvais départ à l'école signifie que l'enfant aura moins de chances de rester scolarisé. Un niveau scolaire moins élevé se traduit généralement par un salaire moindre à l'âge adulte et une moindre contribution à la base économique de la communauté.

La petite enfance est une période où l'établissement de relations avec ses pairs est d'une importance considérable. Les interactions entre pairs ont également une grande incidence sur la perception qu'ont les enfants de ce qu'ils sont, au moment où ils négocient leurs identités entre la culture de leur foyer et celle de la communauté. Le personnel des programmes d'EPPE doit s'attacher à aider les enfants nouvellement arrivés à mettre en place des stratégies qui leur permettent de préserver leur identité religieuse, culturelle et linguistique tout en participant pleinement à leur nouvel environnement.

Mettre en œuvre le changement

Les nombreux programmes qui existent à travers le monde ne sont qu'un début et les efforts visant à offrir aux enfants en situation de migration des chances de recevoir une éducation de qualité et un soutien doivent être considérablement intensifiés. On peut citer, parmi les actions qui profitent aux enfants nouvellement arrivés, les programmes mis en œuvre aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande pour permettre aux enfants d'apprendre la langue de l'école tout en conservant leur langue maternelle et les efforts systématiques réalisés en Grèce pour offrir une formation continue aux enseignants exerçant dans des écoles où le pourcentage d'enfants rapatriés ou nés à l'étranger est élevé.

Les politiques qui prévoient l'intégration des élèves immigrés dans des programmes d'éducation de qualité doivent s'accompagner d'un soutien très large. Un projet de l'UNESCO visant à aider les élèves haïtiens en République dominicaine a mis en œuvre une collaboration approfondie avec les écoles offrant des services destinés aux élèves haïtiens de moins de 6 ans, qui a permis de conclure qu'en matière d'éducation, l'égalité et la qualité supposaient la coopération des enseignants et d'éventuels changements d'attitude envers tous les enfants présentant des besoins spéciaux. Un projet de l'École normale de Beijing a coordonné les efforts de l'université et de la communauté pour créer avec succès une garderie communautaire destinée aux jeunes enfants dans une zone commerçante où résident de nombreux migrants d'origine paysanne récemment installés, avec une importante participation des parents. Des études menées à Hong Kong et en Grèce sur les enfants nouvellement arrivés concluent qu'ils peuvent s'adapter à l'éducation préscolaire dans leurs nouveaux lieux de résidence, mais que le soutien des enseignants et des parents joue un rôle crucial à cet égard.⁵

Les parents : des participants et des ressources

Les enfants nouvellement immigrés n'arrivent pas par choix dans leur nouveau pays. Les adultes peuvent prendre la décision de migrer « pour le bien des enfants », mais ces derniers ont ordinairement peu de part à la décision. Alors que leurs jeunes vies ont été bouleversées, leurs parents sont souvent accablés par la tension liée à l'installation et peuvent avoir peu de temps pour répondre au besoin qu'éprouvent leurs enfants d'être particulièrement soutenus. En outre, les multiples problèmes des parents, notamment pour ceux qui ont connu dans leur pays d'origine des situations intolérables, peuvent occulter la souffrance vécue par les enfants.

Les politiques et les programmes d'EPPE peuvent répondre aux besoins des parents en fournissant ou identifiant diverses formes d'assistance essentielle à ceux qui apprennent une nouvelle langue et une nouvelle culture au moment même où ils se remettent d'un traumatisme, ce qui est une manière de venir en aide à leurs enfants. Étudiant les enfants réfugiés au Royaume-Uni, Waters suggère que les enfants eux-mêmes peuvent être la meilleure ressource pour qui cherche à comprendre leurs problèmes et leurs difficultés.⁶ En ce qui concerne les enfants de moins de 8 ans, il convient cependant de s'interroger sur leur capacité à décrire volontairement et d'une manière adéquate leurs besoins, et sur les problèmes éthiques qui se posent lorsque des personnes extérieures à la famille recherchent de telles informations. Il est essentiel d'impliquer les familles dans toute la mesure possible.

Les programmes d'EPPE ne peuvent assumer à eux seuls la responsabilité de susciter l'acceptation, la tolérance et la reconnaissance des droits de l'homme, de changer les attitudes de la communauté envers les nouveaux arrivés et d'aider ces derniers dans tous les aspects de l'acculturation. Afin d'assurer aux enfants le meilleur service possible, les programmes doivent aider les familles immigrées à profiter de toutes les ressources disponibles au sein de la communauté durant leur période d'adaptation et plaider pour la création de tels services lorsqu'il n'en existe pas.

Conclusion

Le rythme des migrations internationales devrait se maintenir dans un avenir prévisible et ce devrait donc être une priorité, en termes de politiques, que d'offrir aux enfants des services liés à leur éducation, à leur santé et, d'une manière générale, à leur bien-être. Le nombre d'enfants immigrés pouvant représenter, dans un pays, une proportion croissante des jeunes enfants, les politiques qui avantagent ou désavantagent ces derniers – comme les soins à la petite enfance ou l'éducation précoce – auront d'importants effets sur l'avenir d'une communauté.

La diversité des enfants nouvellement arrivés et de leurs familles, la variété des horizons dont ils proviennent et la multiplicité des voies et des raisons de leur migration appellent des politiques générales qui reconnaissent le droit à une éducation pour tous les enfants. Les efforts tendant à leur donner la meilleure EPPE possible vont dans le sens de l'intérêt de tous les pays.

Leah D. Adams
Professeur émérite
Eastern Michigan University⁷

Pour d'autres numéros de cette série, veuillez cliquer sur :

<http://www.unesco.org/education/earlychildhood/brief>

Pour adresser vos commentaires et demandes de renseignements, veuillez contacter la *Division pour la promotion de l'éducation de base, UNESCO*

7, place de Fontenoy, 75352 PARIS 07 SP, France

☎ 33 1 45 68 08 12, fax: 33 1 45 68 56 26,

earlychildhood@unesco.org

⁵ Blanko, R. & Takemoto, Y.; Yan Z. & Bing W.; Rao, N. & Yuen M.; Vidali, E. & Adams, L. dans Adams et Kirova *op. cit.*

⁶ Waters C. (2008) *Refugee children: toward the next horizon*, Oxon UK: Routledge.

⁷ L'auteur peut être contactée à l'adresse suivante : leah.adams@emich.edu.